

cananéenne qui transforme les *a* longs en *o* longs. En hébreu, comme en arabe, l'ajout de la terminaison plurielle féminine fait disparaître le ם/ת du féminin singulier (le ם). Comme en hébreu, on a des noms masculins qui ont des formes plurielles féminines et inversement.

### 3. Variation d'état.

Le nom hébreu peut varier en état de trois façons : il peut être soit à l'état absolu, soit à l'état construit, soit à l'état suffixé.

#### A. L'état absolu. (en hébreu נִפְרָד, *séparé*)

L'état absolu n'a aucune marque, il correspond à l'état du nom sans complément, que ce dernier soit un autre nom ou un pronom suffixé. Il n'y a donc pas besoin d'exemple pour illustrer cet état, puisqu'il s'agit du nom seul et séparé.

#### B. L'état construit. (en hébreu נִסְמָךְ, *soutenu*)

En hébreu, on a plusieurs façons d'exprimer le complément de nom. Pour dire *le cheval de Rami*, on peut avoir les trois expressions suivantes :

הָסוּס שֶׁל רָמִי, littéralement *le cheval de Rami*  
 סוּס־רָמִי, littéralement *le cheval de Rami*  
 סוּסוֹ שֶׁל רָמִי, littéralement *son cheval à lui, Rami*

En hébreu moderne, cela correspond à trois niveaux de langue différents. Ils figurent ici du plus simple au plus littéraire. La première formule avec la particule שֶׁל conserve le nom à l'état absolu. La troisième utilise un suffixe pronominal que l'on verra ensuite. Seule la seconde réfère à l'état construit. Dans la construction סוּס־רָמִי, c'est le premier mot, סוּס, qui est à l'état construit (au נִסְמָךְ, *soutenu*). Le second mot, רָמִי, est appelé le *soutien*, en hébreu סוּמָךְ. La construction des deux s'appelle une *soutenance*, סְמִיכוּת<sup>1</sup>. On la note souvent par un tiret entre les deux mots, en hébreu מִקְרֶה ou מִקְרֶה<sup>2</sup>. Cette terminologie reflète en réalité la

<sup>1</sup> Les grammairiens occidentaux parlent d'*état construit*. Le premier nom est un *nom régi*, le second est un *nom régissant*, dans la mesure où c'est le premier nom qui est susceptible de se transformer.

<sup>2</sup> Ce signe hébreu est à l'origine du tiret de cohésion lexicale ou syntaxique d'un groupe de termes dans les langues européennes. Il a été introduit en 1535 par Olivétan dans sa traduction de la Bible en français.

position de l'accent. Dans une telle construction, le premier mot, le גִּסְמָה, *soutenu*, perd son accent et se repose, il est soutenu par l'accent du second mot, le סוּמָה, *soutien*. Le fait que le גִּסְמָה perd son accent peut entraîner des modifications de vocalisation, conformément aux règles que nous avons données dans le septième portique. Exemple : סוּסַת־רָחֵל, *la jument de Rachel* (à l'état absolu סוּסָה, *jument*). Le קָמֶץ est devenu פֶּתַח. On a donc obtenu une voyelle brève, or on a vu qu'une syllabe fermée et non accentuée avait une telle voyelle. Il devenait donc nécessaire de fermer la syllabe, ce qui explique la modification du Hé en Taw. Les modifications sont plus importantes au pluriel car il comporte une syllabe de plus. Exemples : דְּלָתוֹת, *portes*, דְּלָתוֹת־הַבַּיִת, *les portes de la maison*, מְלָכִים, *rois*, מְלָכֵי־צָרְפָת, *les rois de France*. Dans le premier cas, le קָמֶץ en syllabe ouverte est devenu un שְׁוָא, suivant la règle de vocalisation. On se retrouve donc avec deux נְעוּמָה שְׁוָא successifs, ce qui est impossible. Le premier se transforme donc en une véritable voyelle, dans notre cas, un פֶּתַח. Dans le cas des *rois*, la transformation est plus importante encore, puisque le mot perd son Mem final<sup>1</sup>, et se vocalise avec un צִירֵי.

Voici sous forme de tableau les formes principales de l'état construit :

Formes	Absolu	Construit
Masculin singulier	סוּס <i>cheval</i>	סוּס־מֶשָׁה
Féminin singulier	סוּסָה <i>jument</i>	סוּסַת־מֶשָׁה
Duel	מְכַנְסִים <i>pantalons</i>	מְכַנְסֵי־מֶשָׁה
Masculin pluriel	סִפְרִים <i>livres</i>	סִפְרֵי־מֶשָׁה
Féminin pluriel	דּוֹרוֹת <i>tantes</i>	דּוֹרוֹת־מֶשָׁה

On remarquera que l'état construit du duel et celui du masculin

<sup>1</sup>Ce qui est encore un élément pour indiquer que la marque du pluriel réside surtout dans la voyelle longue et non dans le Mem final.

pluriel sont identiques. On voit aussi que souvent le masculin singulier et le féminin pluriel restent identiques quand on passe de l'absolu au construit, alors qu'il y a toujours modifications au féminin singulier, au duel et au masculin pluriel. Pour le duel, on voit que le  $\text{קָמַץ}$  de  $\text{מִכְנָסִים}$  est devenu un  $\text{נָעַ שָׂא}$  parce qu'il est en syllabe ouverte et que l'accent a disparu pour se reporter sur le mot suivant.

Voir BL (64, 65 a à m), GKC (89), L (225 à 244) et J (92).

### C. L'état suffixé.

On a vu plus haut l'exemple de  $\text{סוּסוֹ שֶׁל רָמִי}$ , littéralement *son cheval à lui, Rami*, où le mot  $\text{סוּסוֹ}$  est à l'état suffixé. Cet état est caractérisé par l'ajout au nom de pronoms personnels suffixés : à moi, à toi, à nous, à eux, etc. Il remplace généralement notre article possessif<sup>1</sup>. Certains auteurs parlent de la flexion du nom. Dans les tableaux d'exemples, nous donnerons l'état absolu, l'état construit et l'état suffixé. L'état suffixé se forme généralement sur l'état construit.

Pour l'état suffixé<sup>2</sup>, l'hébreu utilise une terminologie économique et simplifiée pour désigner les personnes. La première personne du masculin et du féminin singulier est appelée  $\text{מְדַבֵּר}$  (littéralement, la personne qui parle). La première personne du masculin et du féminin pluriel est appelée  $\text{מְדַבְּרִים}$  (littéralement, les personnes qui parlent). La seconde personne du masculin singulier est appelée  $\text{נוֹכַח}$  (littéralement, la personne présente, celle avec qui l'on parle). La seconde personne du féminin singulier est appelée  $\text{נוֹכַחַת}$ . La seconde personne du masculin pluriel est appelée  $\text{נוֹכַחִים}$ . La seconde personne du féminin pluriel est appelée  $\text{נוֹכַחוֹת}$ . La troisième personne du masculin singulier est appelée  $\text{נֹסֵתֶר}$  (littéralement, la personne non-présente, celle de qui l'on parle). La troisième personne du féminin singulier est appelée  $\text{נֹסֵתֶרֶת}$ . La troisième personne du masculin pluriel est appelée  $\text{נֹסֵתֶרִים}$ . La troisième personne du féminin pluriel est appelée  $\text{נֹסֵתֶרוֹת}$ . Voici ces éléments sous forme de tableau :

<sup>1</sup>Ces pronoms personnels affixés peuvent également s'ajouter aux particules et même aux verbes, avec quelques modifications. Dans ce dernier cas, ils remplacent le complément de verbe (voir le Portique du verbe biblique).

<sup>2</sup>Cette terminologie est également utilisée pour les pronoms affixés compléments du verbe. On l'utilise dans la conjugaison du verbe, quand, bien sûr, il s'agit de véritables formes verbales (cela exclut le présent dont les formes sont nominales et les infinitifs, voir le portique du verbe).

	Féminin	Masculin
1ère singulier	מְדַבֵּר	
2ème singulier	נוֹכַחַת	נוֹכַח
3ème singulier	נִסְתַּרְת	נִסְתַּר
1ère pluriel	מְדַבְּרִים	
2ème pluriel	נוֹכַחוֹת	נוֹכַחִים
3ème pluriel	נִסְתַּרוֹת	נִסְתַּרִים

Voici le tableau des formes du nom à l'état suffixé, quand ce nom est masculin singulier. Nous prenons comme exemple le mot סוּס, *cheval*. Son état construit est סוּס־. Nous avons indiqué l'accent quand il n'était pas sur la dernière syllabe.

	Pronom suffixe féminin	Pronom suffixe masculin
1ère singulier	סוּסִי <i>mon cheval</i>	
2ème singulier	סוּסֶיךָ <i>ton cheval (à toi, fémi)</i>	סוּסֶיךָ <i>ton cheval (à toi, masc)</i>
3ème singulier	סוּסֶיהָ <i>son cheval (à elle)</i>	סוּסָיו <i>son cheval (à lui)</i>
1ère pluriel	סוּסֵינוּ <i>notre cheval</i>	
2ème pluriel	סוּסֵיכֶן <i>votre cheval (à vous, fémi)</i>	סוּסֵיכֶם <i>votre cheval (à vous, masc)</i>
3ème pluriel	סוּסֵיהֶן <i>leur cheval (à elles)</i>	סוּסֵיהֶם <i>leur cheval (à eux)</i>

Dans le tableau, il y a quelques points à noter.

1) le מְדַבֵּר et le מְדַבְּרִים n'ont pas de variation de genre. On a une